

COMMISSION RÉGIONALE DE MARCHÉ
CRM – PV DE LA RÉUNION N°2/2018

RÉUNION PLÉNIÈRE

23 juin 2018

Maison Régionale des Sports de Talence, Siège LANA

Présidence : Hélène Haslay

Présents :

Membres : Anne-Marie Bellan, Corinne Berthon, Patrick Haslay ; Par téléconférence : Taffy Martin

Invitées : Patricia Bourguignon, Françoise Jeante

Excusés :

Membres : Gaston Levêque, Marie-Claude Durranc

Membres de droit : Éric Raul (représenté par Françoise Jeante), Éric Fradin, Jean-Pierre Rouquier

Invités : Alain Gouguet (représenté par Françoise Jeante), Marie-Anne Gorichon Dias (représentée par Françoise Jeante), Frédéric Saint-Marc

Début de la séance (10h) ; Fin de la séance (12h20)

Nous observons une minute de silence pour Jackie notre amie qui nous a quitté récemment. Jackie pratiquait l'athlétisme depuis l'âge de 10 ans et a toujours fréquenté les stades, son amour du sport elle l'a mis au service des jeunes dans son club, puis dans son comité. On gardera toujours au fond de nos cœurs le souvenir de son sourire et de sa gentillesse...

Merci à tous d'être venus. Il est dommage que nous soyons si peu nombreux mais la qualité est là.

Nous avons invité des marcheurs et des juges à cette réunion pour que l'on puisse échanger sur l'année écoulée, leur donner l'occasion d'exprimer leur mécontentement et connaître leur désidérata. Ils ne l'ont pas compris dans ce sens, tant pis.

1/ CHALLENGE NATIONAL DES LIGUES À LA MARCHÉ À SARAN LE 7 OCTOBRE 2018 (PATRICIA BOURGUIGNON)

L'ETR fait la sélection et prend les deux meilleurs de chaque catégorie de Benjamin à Espoir.

Cette année l'épreuve des minimes compte pour la Coupe de France Minimes. Sont sélectionnés : Mathis Gimenez et Erwan Garrouty pour les garçons ; Ana Delahaye et Zélie Saniez pour les filles.

Pour les autres catégories voici la liste des sélectionnés :

Catégorie	Nom	Prénom	Club	Classement bilan
Espoir M	Adam	Dorian	Bordeaux Athlé*	7 ^{ème}
Espoir M	Schoonjans	Damien	US Dax	
Espoir F	Mialdea	Eva	US Talence*	7 ^{ème}
Espoir F	Doumenjou Larroque	Clarys	S/L UA Gujan-Mestras	
Junior M	Saint-Marc	Adrien	US Bazas	10 ^{ème}
Junior M	Barrière	Loïc	Bergerac AC	15 ^{ème}
Junior F	Jarnigon	Clara	Bordeaux Athlé*	15 ^{ème}
Cadet	Blandeaux	Victor	S/L US Saintes Athlétisme	3 ^{ème}
Cadet	Kissa	Maël	AS Saint-Junien	7 ^{ème}
Cadet	Richard	Kelian	ACJ Nérac	9 ^{ème}
Cadet	Wroblewski	Matthieu	US Talence*	14 ^{ème}



Catégorie	Nom	Prénom	Club	Classement bilan
Cadette	Adam	Magdalena	S/L UA Gujan-Mestras	
Cadette	Delaunay	Manon	US Bazas	
Minime G	Gimenez	Mathys	S/L ES Bruges	1 ^{er}
Minime G	Garrouy	Erwan	S/L CA Périgueux Athlétisme	2 ^{ème}
Remplaçant	Benjelloun-Touimi	Leo	AS Libourne*	7 ^{ème}
Minime F	Delahaie	Ana	Bergerac AC	27 ^{ème}
Minime F	Saniez	Zelie	US Dax	50 ^{ème}
Remplaçante	Brault	Naomie	Stade Niortais*	52 ^{ème}
Benjamin	Quinault	Simon	SA Mérignac	
Benjamin	Delbos	Rémi		
Benjamine	Saint-Marc	Alizée	US Bazas	
Benjamin	Lamarque	Romane	S/L Stade Villeneuve/Lot	
Benjamin	Simonin-Garcia	Luna	SA Mérignac	

Les réservations des trois minibus et de l'hôtel sont faites par la Ligue.

2/ CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES COMPÉTITIONS MARCHÉ 2018/2019

- Rappel 1^{er} juillet Régionaux à Brive
- 29 septembre meeting marche de Bazas
- 7 octobre challenge National des Ligues à Saran
- 21 octobre meeting marche à Bayonne toutes catégories (*)
- 4 novembre Balmarche (Toulouse)
- 1^{er} décembre championnat de Gironde Minimes filles
- 2 décembre championnat de Gironde Cadets à Seniors (1^{ère} journée) *
- 8 décembre championnat de Gironde Minimes garçons
- 9 décembre championnat de Gironde Cadets à Seniors (2^{ème} journée)
- 19 ou 20 janvier 3000m et 5000m Cadets à Seniors championnat LANA
- 2 février championnat de France Cadets Juniors en salle à Rennes
- Mars meeting marche Bazas
- 7 avril meeting 5 M
- Fin avril soirée marche (brevet de marche) stade et date à définir...

À ce calendrier il faut ajouter les dates prévues pour les compétitions ou championnats Masters.

La CRM demande à la CSO Régionale (ainsi qu'à la CSO Départementale) d'afficher le programme des compétitions dès la parution du calendrier afin qu'entraîneurs et athlètes puissent planifier leurs entraînements. D'autre part il faudrait que la marche soit programmée le 9 décembre, c'est-à-dire en 2^{ème} journée des championnats de Gironde.

La CRM souhaiterait organiser une matinée marche toutes catégories en salle.

(*) À l'occasion de ce meeting nous prévoyons un rassemblement la veille -c'est-à-dire le 20 octobre- (hébergement à La Pinada d'Anglet) de tous les marcheurs qui le souhaitent. Au programme de la journée : entraînement et révision du règlement pour les juges qui le désirent. Ce rassemblement sera à la charge de chacun (comme lors du rassemblement à Andernos il y a deux ans).

3/ FORMATION DES JUGES DE MARCHÉ

Chaque Comité est désormais chargé de former ses juges. En ce qui concerne la marche :

- Le Comité 33 a formé deux juges avec deux examens blancs (en mai et en juin)
- Le Comité 40 a formé un juge

Pour les autres comités nous n'avons aucune information.

La nouvelle région étant très étendue, il est très important que chaque Comité forme des juges de marche (afin d'éviter des déplacements inconsidérés et coûteux) et ait des juges qualifiés sur toutes les compétitions pour ne pas pénaliser les athlètes en cas de record.

Il est regrettable que la CRM ne soit pas informée du nombre de juges marche en formation sur l'ensemble de la LANA.

Concernant l'examen régional, la CRM avait l'habitude de préparer l'examen de marche. Cela fait deux ans que la CRM n'est pas contactée. Qui prépare les examens ? Pour l'an prochain la CRM se propose de reprendre cette responsabilité.

Les futurs juges de marche à 8 jours de l'examen n'ont toujours pas reçu leurs convocations et n'ont aucune information à ce sujet. Qu'en est-il ?

La CRM, à l'occasion du championnat de France le 18 mars dernier à Mérignac, a organisé une formation/prorogation supervisée par Jean-Pierre Dahm et Frédéric Bianchi deux juges internationaux. Très bonne journée avec une bonne ambiance et tous les participants (une quinzaine) sont repartis enchantés. La CRM propose de faire ce type d'action tous les deux ans.

4/ JUGES EN COMPÉTITION

Il est très désagréable d'entendre que les juges de marche partent après l'épreuve de marche. Ce n'est pas général, et nous sommes tous d'accord que le bon déroulement de la journée en dépend.

Toutefois il faudrait aussi que l'on tienne compte de l'amplitude horaire. Exemple : Mont de Marsan (arrivée à 7h30 pour mise en place circuit et départ à 20h). Cela fait long surtout quand on reste debout toute la journée.

Petit rappel aux marcheurs : il est inutile d'essayer d'influencer les pointeurs, en effet le pointage se faisant au temps par tour (chrono), on connaît le chrono de chaque marcheur à chaque tour, il est facile de s'apercevoir si l'on s'est trompé.

D'autre part il faut rappeler que si des coaches sont également juge, **en cas de pénurie** de juge marche lors d'une compétition il est souhaitable qu'en priorité ils soient juge. Il est important pour le bien de leurs athlètes qu'il y ait le nombre requis de juges qualifiés pour valider leurs performances en cas de record.

5/ QUESTIONS DIVERSES

Record en salle de Mathis Gimenez. Il n'a pas été validé car il y a eu faute : il faut que le chef juge de cette compétition fasse le rapport de compétition. Record non validé.

Françoise demande : un marcheur peut-il marcher avec un collant ? Non, le collant n'est toléré que lorsqu'il fait froid en extérieur et qu'il soit de bonne qualité de façon à ce que le genou soit visible. Il faut habituer les jeunes à marcher en short.

La prochaine rentrée scolaire voit l'ouverture du pôle sport étude marche. Les jeunes Mathis Gimenez, Mathieu Wroblewski et Mael Kissa ont réussi leurs tests et vont intégrer le pôle.

Question : est-il vrai que la CSO est maître de la marche sur piste et que sur route c'est la CRCHS ?

Réponse :

STATUTS LANA

Article 35 - Commissions Régionales

35.1 Le Comité Directeur est assisté dans sa mission par des Commissions Régionales. Il doit être institué au minimum :

- une Commission Sportive et d'Organisation (CSO Régionale) ;
- **une Commission Régionale de Marche (CRM) ;**
- une Commission Régionale des Courses Hors Stade (CRCHS) ;
- une Commission Régionale des Jeunes (CRJ) ;
- une Commission Régionale de l'Athlétisme Masters (CRAM) ;

...

35.2 Les Commissions Régionales ont les mêmes attributions que les Commissions Nationales correspondantes sauf clauses spécifiques décidées par le Comité Directeur de la LANA, en accord avec la FFA. Elles peuvent être consultées et saisies par le Bureau exécutif sur toutes les questions de leur compétence et peuvent formuler au Bureau exécutif toute proposition appropriée.

STATUTS FFA

...

RÈGLEMENT INTÉRIEUR FFA

Article 66 – Commission Sportive et d'Organisation (CSO)

66.1 Pour toutes les disciplines à l'exception de la Marche athlétique et de l'Athlétisme Hors stade, en liaison avec les Commissions Nationales et la Direction Technique Nationale, elle est chargée :

- d'élaborer les règlements des Championnats de France et des autres épreuves nationales ;
- de préparer et assurer l'organisation technique de ces compétitions ainsi que des rencontres et réunions internationales relevant de la compétence de la FFA, pour lesquelles elle nomme les jurys et homologue les résultats ;
- d'homologuer les records nationaux et tenir leurs listes à jour ;
- d'appuyer de son autorité les Officiels Techniques dans tous les cas nécessaires ;
- de recenser et classer les installations d'Athlétisme.

66.2 En raison de la multiplicité de ses tâches, la CSO peut définir son organisation interne et créer des groupes de travail chargés de certaines de ses attributions.

66.3 La CSO se réunit à l'automne en séance plénière, avec une participation élargie à d'autres personnes dont la liste est fixée par le Bureau Fédéral sur proposition du Président de la CSO. Par dérogation, une réunion plénière peut se dérouler au printemps si les circonstances le justifient.

Article 67 – Commission Nationale de Marche (CNM)

67.1 La CNM a des attributions identiques à celles de la CSO dans le domaine de la Marche athlétique. Elle est chargée :

- **d'élaborer les règlements des Championnats de France et des autres épreuves nationales ;**
- **de préparer et assurer l'organisation technique de ces compétitions ainsi que des rencontres et réunions internationales relevant de la compétence de la FFA, pour lesquelles elle est chargée d'homologuer les records nationaux et tenir leurs listes à jour ;**
- **d'appuyer de son autorité les Officiels Techniques dans tous les cas**

La CRM reste donc maître de la Marche sur piste et sur route, elle se doit d'élaborer le jury et veiller au respect des règles pour le bon déroulement de l'épreuve.

Hélène Haslay
Présidente CRM